



Remboursement de dette bancaire

Par **Mathieumille**, le **22/09/2013** à **22:49**

Bonjour je c pas si je suis sur le bon forum

Je vous explique le cas

Je suis actuellement en dossier depuis mars 2013 mais dette on été gelé 1 ans je vie avec ma conjoint le souci et que je me suis mis seul en surendettement car cetait tout simplement mais dette et que je ne voulais entrainer ma conjoint en interdis bancaire mais son compte courant été débiteur de prête de 6000 euro du au remboursement de crédit total et le souci et que je n'arrive pas a rembourser cette dette alors oui la banque la mis en contentieux et sa change rien il sont nul c mec la enfin j'ai lus qu'il y avait la loi scrivner qui normalement fait que la banque et dans l'obligation après 3 mois de découvert supérieur au droit autoriser de proposer un crédit mais elle répondu

C est déjà fait le contentieux vous a proposer un crédit mais non il mon proposer de rembourser 500 euro par mois se qui nous et impossible avec seulement 1500 euro par mois a deux

Dit moi svp quel solution j'ai svp aider nous merci d'avance

Par **trichat**, le **05/10/2013** à **17:44**

Bonjour,

Lorsqu'on rencontre de grosses difficultés dans la gestion et le remboursement de crédits (découverts autorisés ou non, prêts à la consommation, crédit revolving, etc..., il faut saisir la commission de surendettement, qui après examen de votre situation financière, proposera un

échancier auquel la banque devra se plier.

Je vous joins deux liens de sites officiels dans lesquels vous trouverez toutes les explications nécessaires pour saisir cette commission et soumettre ainsi votre dossier:

<http://www.vos-droits.justice.gouv.fr/surendettement-11971/http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N99.xhtml>

Cordialement.